

PLAN DE VENTE  
PROVISOIRE

LOT n°2

MAÎTRE D'OUVRAGE



SAS CAP DEVELOPPEMENT  
7 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
85180 LES SABLES D'OLONNE  
06.99.11.17.14  
obreviere@cap-immobilier.com

GEOMETRE - EXPERT

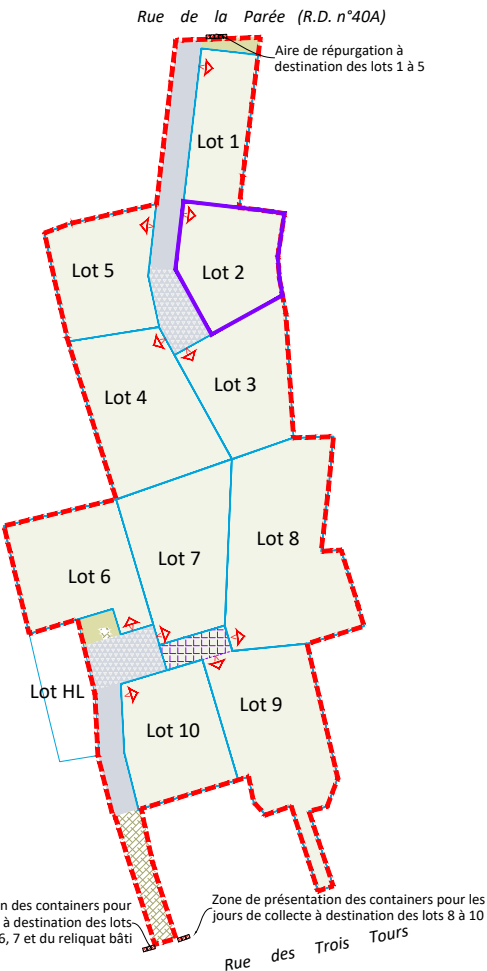


AGEIS  
3, rue de la Planchonnais  
44980 SAINTES LUCE SUR LOIRE  
Tél : 02 51 85 02 03  
Email : nantes@ageis-ge.fr

Plan de Situation (sans échelle)



Plan de Localisation (sans échelle)

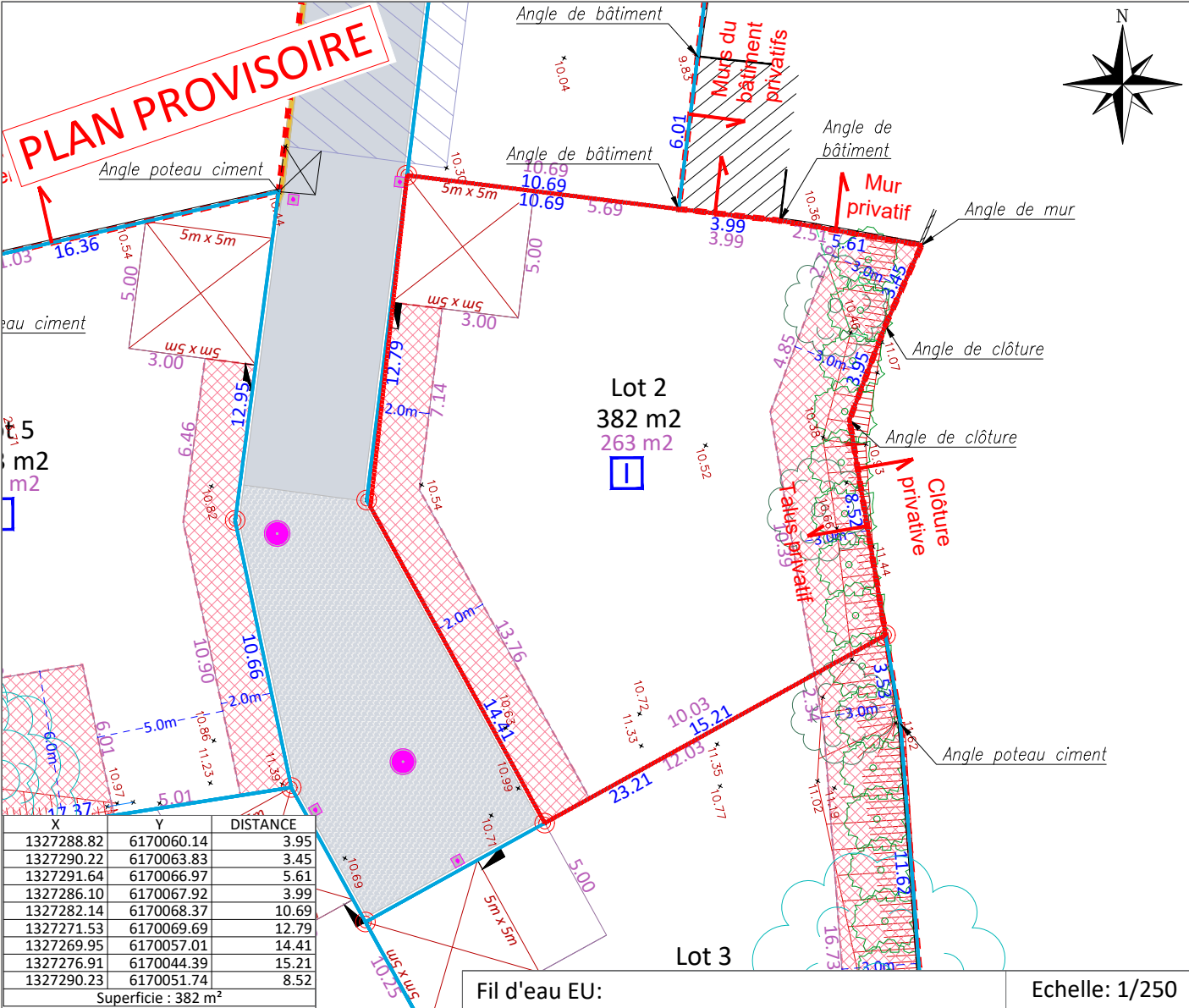


LEGENDE SOMMAIRE

- Périmètre de l'opération
- Lots libres
- Voie partagée en enrobés noirs (ou équivalent)
- Voie partagée en enrobés clairs (ou équivalent)
- Voie existante reprise après travaux à l'état existant en mélange terre/pierre (ou équivalent)
- Espaces verts plantés ou engazonnés (Cf. PA8.6)
- Accès à la parcelle - Deux places de stationnement obligatoire (forme et emprise figurative / emplacement obligatoire)
- Aire de présentation des bacs

BRETIGNOLLES-SUR-MER (85470)  
Rue de la Parée - Rue des Trois Tours  
" La Parée Bleue "

|                           |                     |
|---------------------------|---------------------|
| Surface                   | 382 m <sup>2</sup>  |
| Surface plancher maximale | 220 m <sup>2</sup>  |
| Cadastre                  | BW                  |
| Servitude                 | NON                 |
| N° permis d'aménager      | PA 085 035 24 C0002 |
| Date de l'arrêté          | 02/12/2024          |
| Dossier                   | 22180-NAN-PDV       |



| X                               | Y          | DISTANCE |
|---------------------------------|------------|----------|
| 1327288.82                      | 6170060.14 | 3.95     |
| 1327290.22                      | 6170063.83 | 3.45     |
| 1327291.64                      | 6170066.97 | 5.61     |
| 1327286.10                      | 6170067.92 | 3.99     |
| 1327282.14                      | 6170068.37 | 10.69    |
| 1327271.53                      | 6170069.69 | 12.79    |
| 1327269.95                      | 6170057.01 | 14.41    |
| 1327276.91                      | 6170044.39 | 15.21    |
| 1327290.23                      | 6170051.74 | 8.52     |
| Superficie : 382 m <sup>2</sup> |            |          |

LEGENDE

- Zone non-aedificandi à l'exception d'une éventuelle annexe en structure légère (de type abri de jardin)
- Cotation / Surface des zones constructibles
- Enclave privative de 5m de profondeur par 5m de large dédiée au stationnement des véhicules
- Enclave privative de 10m de profondeur par 2m50 de large dédiée au stationnement des véhicules
- Arbre / arbustes existant à conserver
- Arbre à planter (emplacement à définir en phase DCE)
- Haie d'essences variées à planter à la charge de l'aménageur (cf essences PA...) (emplacement et nombre figuratif à définir en phase DCE)
- Bassin d'infiltration de gestion des Eaux Pluviales des espaces communs
- Talus existant conservé au niveau des espaces de préservation des arbres et en limite périphérique à l'opération
- Emprise de la servitude de passage et de tréfonds (Cf. plan ci-contre)
- Zone remblayée
- Cote altimétrique du terrain naturel
- Altitude projet
- Coffrets technique
- Poteau télécom
- Poteau électrique + télécom
- Poteau électrique + télécom + candélabre
- Lampadaire
- Regard / Branchement EU
- Poste de refoulement EU
- Coffret d'alimentation du poste de refoulement EU
- Ouvrage d'infiltration à la parcelle à prévoir à la charge de l'acquéreur
- Puits existant
- Regard / Grilles EP
- Borne
- Bâtiment en dur existant
- Bâtiment léger
- Mur
- Clôture légère
- Portail / portillon

Rattachement planimétrique: RGF93 CC47 Rattachement altimétrique: IGN69 Date d'édition: 07/03/2025

AVERTISSEMENTS ET OBLIGATIONS

- Ecoulement des eaux pluviales "Article 640 du code civil" : chaque acquéreur doit supporter sur son terrain l'écoulement naturel des eaux pluviales provenant des fonds supérieurs.
- L'aménageur se réserve le droit pour toute raison d'ordre technique d'implanter des bornes EDF 400 A ou des bornes pavillonnaires France Télécom sur les lots.
- La position des ouvrages techniques (branchements, coffrets, candélabres, grilles et végétaux, etc...) est donnée à titre indicatif. Elle est susceptible d'être modifiée par le maître d'ouvrage. La position des ouvrages techniques devra être vérifiée par les acquéreurs des lots avant le démarrage de la construction.
- Les acquéreurs des lots ne pourront s'opposer à la réalisation d'une fondation à l'intérieur des lots, rendue nécessaire pour la pose des bordures prévues en limite de propriété.
- Les points altimétriques au niveau des lots sont indicatifs. Ils correspondent au levé réalisé avant aménagement d'ensemble du lotissement.
- Les superficies des lots sont données à titre indicatif. Elles sont susceptibles d'être modifiées après le bornage définitif des lots.

MAÎTRISE D'OEUVRE



AGEIS  
3, rue de la Planchonnais  
44980 SAINTES LUCE SUR LOIRE  
Tél : 02 51 85 02 03  
Email : nantes@ageis-ge.fr

PAYSAGISTE-CONCEPTEUR



LANDSCAPE.U.NEED  
15 Rue Papiou de la Verrie  
49000 ANGERS  
02.41.86.16.21  
agence@landscape.fr